

**Compte rendu
de la réunion du Conseil Municipal
du 18 septembre 2018**

Suite à la démission de M. le Maire présentée à M. le Préfet et acceptée, il y a lieu de procéder à l'élection d'un nouveau Maire et adjoints.

Etaient présents : MM. et Mmes DELCROIX D, BOSSART S, ROGEZ S, HUBERT B, WATERLOT M, HENNEBELLE M, BLANQUART G, BLONDIAU JM, ABRIKOSSOFF M, GOUDSMETT G, BOULET JL, TARTAR M, GRUCHALA D, DAMBRAIN C, BAINAS F, MOYAERT D, WALLEZ FLAMBRY A, QUEVA A, FABRYCZNY I, PLESSIET A, VROMAINE R, BOCQUET M, BLAIRY D, TOURNEMINE I.

Etaient absents (excusés): Mmes POTEAU FLOTAT N qui donne procuration à BLONDIAU JM, VAN STAEN R qui donne procuration à GRUCHALA D, AMAND N..

1 – Election du Maire

Conformément à l'article L 2122-8 du CGCT, c'est le doyen de l'assemblée en l'occurrence M. PLESSIET Alain, qui prend la présidence de séance.

Un bureau est constitué avec une secrétaire – Mme Aurélie WALLEZ FLAMBRY et deux assesseurs : Mme Séverine ROGEZ et M. Robert VROMAINE.

M. PLESSIET précise que le Maire doit être élu au scrutin secret à la majorité absolue.

Un seul candidat est déclaré : M. Steve BOSSART.

M. PLESSIET appelle tour à tour chaque conseiller pour le vote.

A l'issue des votes, les assesseurs procèdent immédiatement au dépouillement.

Résultats

Nombre de votants : **26**

Nombre de suffrages déclarés nuls : **3**

Nombre de suffrages exprimés : **23**

M. Steve BOSSART est proclamé Maire avec 23 voix et est immédiatement installé.

2 – Détermination du nombre d'adjoints

M. Steve BOSSART, Maire prend la présidence de séance et indique qu'il y a lieu de procéder à la détermination du nombre d'adjoints à élire.

M. BOSSART propose le nombre de cinq.

Par 25 voix pour et une abstention (M. BLAIRY), le Conseil Municipal fixe à cinq le nombre d'adjoints.

3 – Election des Adjoints

M. Michel HENNEBELLE présente une liste de candidats présentée par la majorité.

La liste déposée indique les noms de Alain QUEVA, Séverine ROGEZ, Didier GRUCHALA, Dorothée MOYAERT, Marc TARTAR.

3 conseillers municipaux ne participent pas au vote : Mme TOURNEMINE qui a quitté la séance, MM. VROMAINE R et PLESSIET A.

Mme Aurélie WALLEZ-FLAMBRY procède à l'appel de chaque conseiller pour le vote.

A l'issue des votes, le dépouillement a lieu et les résultats sont les suivants :

Nombre de votants : 23

nombre de suffrages déclarés nuls : 2

nombre de suffrages exprimés : 21

M. Steve BOSSART déclare la liste déposée par la majorité élue par 21 voix.

Mmes et MM. Alain QUEVA, Séverine ROGEZ, Didier GRUCHALA, Dorothée MOYAERT et Marc TARTAR sont proclamés adjoints et immédiatement installés.

Le procès verbal des élections est dressé dès la clôture de séance et signé par les membres du bureau.